

## Les montants prévus en cas de fracture accidentelle :

Type de fracture	Montant versé
CRÂNE Sans déficit neurologique permanent <sup>1</sup>	3 500 \$
Avec déficit neurologique permanent <sup>1</sup>	10 000 \$
COLONNE VERTÉBRALE Sans déficit neurologique permanent <sup>1</sup>	3 500 \$
Avec déficit neurologique permanent <sup>1</sup>	10 000 \$
FÉMUR Col du fémur « col fémoral »	7 500 \$
Fémur (excluant le col du fémur « col fémoral »)	3 500 \$
Bassin (excluant le sacrum et le coccyx)	7 500 \$
Hanche	7 500 \$
Humérus	1 500 \$
Larynx	1 500 \$
Péroné	1 500 \$
Sacrum (excluant le coccyx)	1 500 \$
Tibia	1 500 \$
Trachée	1 500 \$
Cubitus	1 000 \$
Radius	1 000 \$
Coccyx	500 \$
Os non inscrits ci-dessus	500 \$

<sup>1</sup> Se référer au contrat pour connaître les détails.

**Faites preuve de prévoyance et communiquez rapidement avec votre conseiller financier pour souscrire la garantie Fracture accidentelle le plus tôt possible!**

**GARANTIE**  
FRACTURE  
ACCIDENTELLE  
Pour aussi peu que  
**0,15 \$ par jour**



**ON S'INVESTIT, POUR VOUS.**

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. exerce ses activités.

[ia.ca](http://ia.ca)

FT3-664(15-06)

**iA**  
Groupe financier

# Pourquoi ne pas ajouter la garantie Fracture accidentelle à votre assurance vie?



## Saviez-vous que les fractures sont les blessures les plus courantes résultant d'un accident?

Que ce soit lors de la pratique d'un sport, d'une randonnée à bicyclette, lors de votre marche de santé ou lorsque vos enfants se divertissent au terrain de jeux, nul besoin de vous rappeler qu'un accident est vite arrivé, peu importe votre âge... Même si on ne peut prévenir les accidents, il est possible d'obtenir une protection financière complémentaire advenant un accident en ajoutant la garantie Fracture accidentelle à votre assurance.

**Pour aussi peu que 0,15 \$ par jour**, vous recevrez une indemnité pouvant atteindre 10 000 \$ grâce à la garantie Fracture accidentelle.

La somme forfaitaire versée vous aidera à couvrir les frais non remboursés par d'autres régimes tels que les régimes gouvernementaux et votre assurance collective.

L'indemnité reçue vous permettra de mieux planifier vos activités quotidiennes en vous aidant à assumer une partie des dépenses imprévues, et ce, sans affecter votre budget familial courant. Les montants versés vous permettront de couvrir les frais occasionnés, tels que la perte de revenu, les frais de déplacement, les frais de location d'appareils orthopédiques, les frais de gardiennage, etc.

## La garantie Fracture accidentelle vous offre les nombreux avantages suivants :

- Elle est disponible en protection individuelle à peu de frais.
- Elle prévoit une somme forfaitaire d'au moins 500 \$, peu importe la fracture.
- Le montant de prestation est doublé si vous subissez une fracture à titre de passager payant dans un véhicule de transport en commun.
- La prestation est non imposable et versée en totalité même si vous recevez une prestation d'un autre régime privé ou gouvernemental.
- La protection demeure en vigueur après le paiement d'une indemnité.
- La prime est uniforme et garantie peu importe votre âge, votre sexe ou votre statut de tabagisme, et ce, pour la durée du contrat.
- Le mode de paiement est simple puisque le montant de votre prime s'ajoute à votre prime d'assurance, selon le même mode de paiement.

**Une protection avantageuse pouvant atteindre 10 000 \$ pour aussi peu que 0,15 \$ par jour!**

La garantie en cas de fracture accidentelle s'avère indispensable et vous offre une protection financière complémentaire, simple et peu coûteuse, qui vous couvre partout dans le monde, 24 h sur 24, 7 jours sur 7, peu importe vos activités quotidiennes.

✓  
Pour aussi peu  
que 0,15 \$ par jour!  
✓